

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1089856//IMI-VA-15129/002M-1
Date : 29/09/2025
Contact : TOKORAGI Isabelle

UI AURA - INEO RCC
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)						
Auvergne Très Haut Débit ATHD 32 RUE CLOS NOTRE DAME 63000 CLERMONT FERRAND 0676380056 laurent.picard@orangeconcessions.com						
Réponse du gestionnaire de voirie instructeur						
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC			Permission accordée : Conforme à la PI du 29/09/2025 Date et signature : (Nom et qualité)  Le 30/09/2025 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du) Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel Philippe BENT			
Niveau d'urgence						
Raccordement client : Oui						
Localisation des Travaux						
15190 MONTBOUDIF - RD62.						
Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	4		m. d'alvéole	4	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	2				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : Plantation 2 poteaux et pose 4m pvc Ø45						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux :						
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040						



PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 62

Demande de: CML 15

Objet de la demande : raccordement fibre

Commune(s): MONTBOUDIF Lieu-dit : Les Parrots

Le 29 septembre 2025, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC
Mme Isabelle TOKORAGI représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
62	Cat 3	Au PR 3+980	G et D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée		Implantation de deux poteaux composite	
		Au PR 3+980	G	TT		4m				Schéma 6.1 tranchée sous accotement	

L'implantation des poteaux devra être situé à 2m minimum du bord de la chaussée pour,
Respecter les prescriptions techniques du RVD

* Techniques :
 TT = tranchées traditionnelles
 TE = tranchées étroites
 FD = Forage dirigé
 F = Fonçage
 SA= Supports aériens

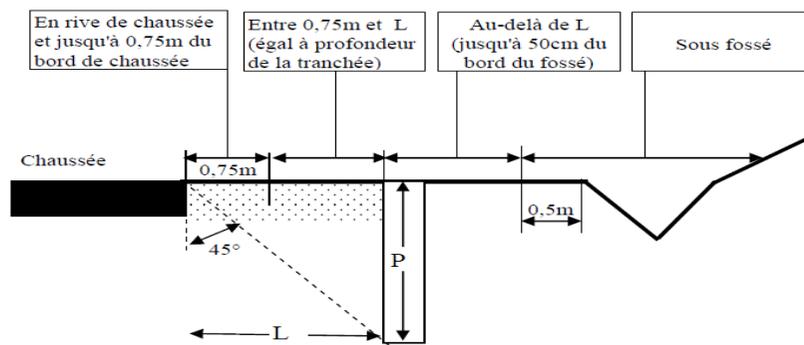
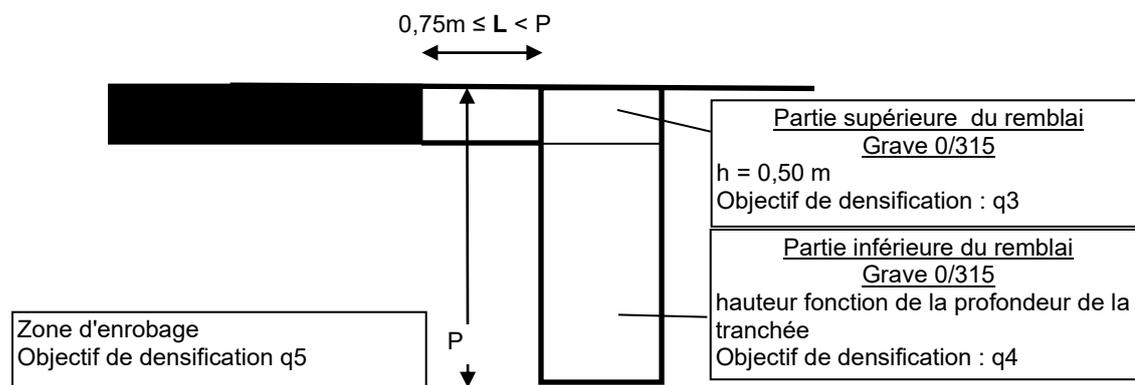


Schéma 6-1 tranchée sous accotement située à une distance L du bord de chaussée comprise entre $0,75\text{m}$ et P (profondeur de la tranchée) pour les RD des catégories 1,2 et 3



Implantation côté droit sens des PR



Date de publication : 30/09/2025

Implantation +tranchée de raccordement côté é gauche sens des PR

